

Note d'information relative à la cessation / transition des indices de référence LIBOR vers les taux sans risque

A la suite de l'annonce par la FCA (Financial Conduct Authority, équivalent britannique de l'AMF) que les banques du panel n'auront plus l'obligation de contribuer à la détermination des taux LIBOR à partir du 31 décembre 2021, le calendrier de la disparition des taux LIBOR est devenu plus clair.

Plus précisément, la FCA a annoncé le 5 mars 2021 que les échéances suivantes du LIBOR cesseront d'être publiées ou ne seront plus représentatives immédiatement après ces dates :

- 31 décembre 2021 pour toutes les échéances des LIBOR GBP, EUR, CHF et JPY.
- 31 décembre 2021 pour toutes les échéances d'une semaine et de deux mois des USD LIBOR.
- 30 juin 2023 pour les échéances restantes du USD LIBOR.

A ces dates, l'ensemble des contrats basés sur ces indices devra avoir opéré sa transition complète vers des solutions alternatives (taux sans risque alternatifs, taux fixes, etc.) ou inclure de solides clauses fallback (mécanisme de repli).

Toutefois, les groupes de travail nationaux et les autorités ont déterminé des étapes intermédiaires qui imposent aux participants du marché d'arrêter d'utiliser les taux LIBOR bien avant la fin de leur publication, et d'opérer une transition proactive des contrats, aussi tôt que possible, et sans attendre la cessation des taux LIBOR.

Le plan de transition d'Amundi est en cohérence avec ces travaux et prend en compte les étapes pertinentes. Amundi a mis en place un groupe de travail dédié dans le but de réaliser de façon efficace la transition des indices actuels vers les indices de remplacement respectifs. De plus, Amundi a adhéré au protocole ISDA 2020 IBOR Fallbacks en ce qui concerne la transition des produits dérivés de gré à gré. Enfin, un suivi régulier de l'évolution du marché, des résultats des consultations appropriées et des instructions réglementaires, est réalisé dans le contexte du groupe de travail mentionné précédemment.

Vue d'ensemble des principaux taux sans risques alternatifs anticipés

LIBOR	Indice de remplacement anticipé	Administrateur
USD	SOFR	Federal Reserve Bank of New York
GBP	SONIA	Bank of England
JPY	TONA	Bank of Japan

CHF	SARON	Six Swiss Exchange
EUR	ESTR	European Central Bank

Les taux ci-dessus ont été choisis comme cibles en matière de taux sans risque (TSR). Ils constituent par conséquent le socle pour déterminer un taux alternatif, respectivement au LIBOR USD / GBP / JPY / CHF et EUR.

La disparition des taux LIBOR et leur remplacement par de nouveaux taux de référence auront diverses conséquences, notamment :

- Opérationnelle (mise à jour système).
- Juridique (en ce qui concerne les contrats existants : mise en place de clauses de repli qui permettent une transition fluide, ou renégociation du contrat pour référencer le taux de remplacement avant la disparition des taux LIBOR, et mise à jour du prospectus dans le cas des portefeuilles utilisant des indices liés aux taux LIBOR).
- Financière (couverture financière ou hedging, marge d'ajustement ou spread entre l'ancien et le nouvel indice pour la transition des contrats).
- Comptables.
- Fiscales

Il est fortement recommandé aux clients exposés aux indices de référence concernés par les transitions (LIBOR, EONIA, etc.) de se préparer activement à :

- Intégrer de nouveaux indices de référence au sein de leurs systèmes, ce qui inclut de se préparer à leur usage
- Gérer de nouveaux taux
- Evaluer et réaliser la répartition entre classes d'actif et devises (application des différents taux de remplacement)

Il revient à chaque société de mener à bien ses propres études d'impact, dans le but d'évaluer les effets de la disparition des indices actuels et de la transition vers de nouveaux indices sur le financement et le fonctionnement de leurs activités.

Liens utiles :

- <https://www.fca.org.uk/publication/documents/future-cessation-loss-representativeness-libor-benchmarks.pdf>
- <https://www.isda.org/2021/03/05/isda-statement-on-uk-fca-libor-announcement/>



- [https://assets.bbhub.io/professional/sites/10/IBOR-Fallbacks-LIBOR-Cessation Announcement 20210305.pdf](https://assets.bbhub.io/professional/sites/10/IBOR-Fallbacks-LIBOR-Cessation%20Announcement%2020210305.pdf)